

Tébessa le : .....

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant 65Conformément à L'articles réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Tébessa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 57 /DEP/2026 , Paru dans les quotidiens: ENNACEUR en date du 20/09/2026 et HORIZONS en date du 17/09/2026 et la presse électronique : LATEST REPORT en date du 10/09/2026 et EL HIRAK ELIKHBARI en date du 13/09/2026 , relatif à :

- **Opération** : Étude, suivi et réalisation d'une cantine scolaire de ( 200 R ) à l'école Basset Abd Elbasset commune de Morsot (programme 2026)
- **Projet** : Réalisation d'une cantine scolaire de ( 200 R ) à l'école Basset Abd Elbasset commune de Morsot

| PROJET                                                                                          | ETP          | NIF             | Montant en DA<br>Après vérification | Délai | La note de<br>l'offre<br>60technique/ | Critère de<br>choix                                                                                                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-----------------|-------------------------------------|-------|---------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Réalisation d'une cantine scolaire de ( 200 R ) à l'école Basset Abd Elbasset commune de Morsot | BELAID LOTFI | 181120103831196 | 19.171.807,49                       | 04 M  | 37.00                                 | LE<br>SOUSSIONNAIRE<br>DONT L'OFFRE<br>CONFORME AU<br>CONTENU DU<br>CAHIER DES<br>CHARGES<br>ET LE MOINS<br>DISANT |

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières, se rapprocher des services de la direction des équipements publics de la wilaya de Tébessa au plus tard trois (03) jours à compter du 1<sup>er</sup> jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats par écrit.

Tous soumissionnaires contestant ce choix, peut introduire un recours auprès du comité des marchés publics de la wilaya dans un délai de 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marchés, dans le bulletin officiel des marchés publics (BOMOP), la presse ou le portail des marchés publics, conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15/247 Du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

**LE DIRECTEUR**